

## VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF

### Règlement de la consultation et cahier des charges

#### **CHAPITRE I - IDENTIFIANTS**

##### ***A - LA COLLECTIVITE***

*Pouvoir adjudicateur* : **Lycée Général MARCEAU**  
**BP 10309**  
**2 rue Pierre Mendès France**  
**28006 CHARTRES CEDEX**

*Représenté par* : M. MASSINA

*Comptable assignataire des paiements* : Agent Comptable du Lycée MARCEAU

##### ***B – MARCHE N°***

*Date de signature*

**Objet du marché : VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF EN RUSSIE POUR  
LE LYCEE MARCEAU DE CHARTRES.**

**Date limite de dépôt des offres : le 11/03/2019.**

#### **Procédure de consultation :**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret  
n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales  
Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 10 pages numérotées de 1 à 10.

## **CHAPITRE II – MODE DE PASSATION DU MARCHE**

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et références réglementaires (Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics) :

**Procédure adaptée conformément à l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition (inférieur à 209 000 € H.T.).**

## **CHAPITRE III – REGLEMENT DE CONSULTATION**

A - Date limite de dépôt des offres :

**Le 11/03/2019 au plus tard.**

B - Modalités d'envoi :

**Offres à déposer sous forme dématérialisée sur la plateforme de publication du site de l'AJI à l'adresse suivante : <http://site.aji-france.com/>**

C - Adresses de réception :

Les offres devront parvenir à l'adresse suivante

LYCEE GENERAL MARCEAU  
(Marché Voyage RUSSIE)  
A l'attention de M. MASSINA  
BP 10309  
2 rue Pierre Mendès-France  
28006 CHARTRES CEDEX

D – Critère de choix avec leur ordre de priorité :

	Pondération
1 – Adéquation par rapport à notre demande	<b>40 %</b>
2 – Prix	<b>30 %</b>
3 – Confort pour les déplacements	<b>15 %</b>
4 – Modalités de l'assurance individuelle et collective	<b>15 %</b>

E – Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Mme Valérie BRANDON- Tél. : 02 37 91 62 14

F – Variantes :

Les variantes sont acceptées

Les variantes ne sont pas acceptées

## **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DU MARCHÉ**

### **Article 1 : Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet la prestation d'un transport en RUSSIE pour un groupe de 33 personnes maximum.

### **Article 2 : Allotissement**

- ♦ Lot unique : transport aérien AEROPORT PARIS / ST PETERSBOURG et Retour

*Les candidats peuvent soumissionner à seulement l'une ou l'autre des deux propositions de choix d'aéroport composant le lot unique du présent appel d'offre.*

### **Article 3 : Période**

La période doit être comprise entre le 12 et le 21 février 2020, ou entre le 13 et le 22 février 2020.

### **Article 4 : Détail des prestations et des prix**

#### **Descriptif technique et détail du lot unique :**

La prestation comprend :

- Le transport aérien d'un aéroport parisien (Orly ou Charles de Gaulle) vers ST PETERSBOURG et retour.
- Le vol doit être direct.
- Le vol doit s'effectuer en classe économique, avec bagages en soute.
- L'horaire d'arrivée à Saint Pétersbourg doit être compris entre 7h et 20 h.
- Il doit être prévu une possibilité d'ajustement de l'effectif à la baisse de 10 personnes maximum, sans pénalité, jusque fin septembre 2019.
- Il conviendra de prévoir les modalités d'assurance individuelle et collective ainsi que les pénalités financières éventuelles qui resteraient à la charge de l'établissement en cas d'annulation totale ou partielle.

**Les entreprises devront remplir le bordereau des prix (Annexe 1) et joindre un devis détaillé. Dissocier prix du billet qui doit être fixe, la taxe aéroport, l'assurance. Préciser la date jusqu'à laquelle ce prix est garanti.**

### **Article 5 : Exécution du marché**

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (Décret N° 77-699 du 27 mai 1977 modifié).

#### **Qualité :**

La prestation devra répondre à toutes les normes en vigueur.

Il devra fournir les caractéristiques techniques correspondant à l'hébergement et la restauration, le cas échéant.

### **Article 6 : Pièces constitutives du marché**

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés :

- \* Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières
- \* Un bordereau des prix (annexe 1)

### **Article 7 : Prix et rythme des paiements**

Nature des prix : Les prix sont unitaires.

Forme des prix : Les prix sont fermes.

Mode de règlement :

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement au compte du client.

Un acompte de 100 € par personne participant au voyage sera versé par le Lycée au plus tard deux mois avant le départ.

Le solde sera versé par le Lycée après remise des documents permettant la réalisation du voyage ; ces documents devront être transmis au Lycée par voie électronique et par voie postale au moins une semaine avant le départ.

Le paiement du solde sera effectué dans un délai maximum d'une semaine suivant réception des billets d'avion par le Lycée.

Conformément au Décret n° 2002-232 du 21 février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

### **Article 8 : Pénalités de retard**

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt des pénalités par jour de retard et sans mise en demeure préalable.

### **Article 9 : Conditions de résiliation**

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

## **CHAPITRE V : DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT**

Le candidat s'engage à renseigner le Dossier Unique de Marché Européen (DUME) transmis par voie électronique et à le joindre à son offre sur le profil d'acheteur où le marché a été ouvert.

Dans ce DUME, le candidat atteste sur l'honneur de sa compétence, de sa situation financière et de sa capacité à candidater au marché et notamment, sous peine de résiliation de plein droit de son marché ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente :

- qu'il ne tombe pas sous le coup de l'une des interdictions de soumissionner découlant de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ;
- qu'il est en règle avec le Code du Travail, les législations portant sur les travailleurs handicapés et qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Si le candidat ne renseigne pas le DUME dans le délai imparti de remise des offres, son offre est rejetée et sa candidature éliminée.

### **Origine des services :**

Pays de l'Union Européenne (France comprise)  
Pays membre de l'OMC  
Autres

## **CHAPITRE VI : ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

**Je soussigné** (nom, prénom) :

**agissant au nom et pour le compte de:**  
(intitulé complet et forme juridique de la société)

**domicilié :**

**n° de téléphone :**  
E-mail :

**ayant son siège social à :**  
(adresse complète et n° de téléphone)

**immatriculation à l'INSEE :**

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

**après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ni réserves :**

1°) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Lot unique :

Prix : Voir annexe financière

Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 90 jours.

2°) M'engage à renseigner le Dossier Unique de Marché Européen (DUME) transmis par voie électronique et à le joindre à mon offre sur le profil d'acheteur où le marché a été ouvert.

3°) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :
Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :
Code établissement :
Code guichet :
Numéro du compte :
Clé R.I.B. :

JOINDRE UN RIB complet comportant notamment les numéros IBAN et BIC.

A \_\_\_\_\_ , le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention “ Lu et approuvé ”) et cachet de la société

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement (voir annexe financière) :

à :

le :

le Pouvoir Adjudicateur  
Le Proviseur

**Notification du marché :**

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal.

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION,  
UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHE.

A \_\_\_\_\_, le

Le Titulaire



**AVERTISSEMENT** :

Le présent document a pour objet de servir de support unique pour la passation du marché dont l'objet est indiqué au Chapitre I.

Il contient à la fois :

Les mentions qui relèvent du règlement de la consultation (Chapitre I et II)

Le Cahier des Clauses Particulières (Chapitres III et IV)

Les mentions de l'Acte d'Engagement (Chapitres V et VI)



**Lycée Général Marceau**  
BP 10309  
2 rue Pierre Mendès France  
28006 CHARTRES CEDEX  
Tél. : 02 37 91 62 00 – Fax : 02 37 91 62 25  
[ce.0280007f@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0280007f@ac-orleans-tours.fr)

## ANNEXE 1

### BORDEREAU DES PRIX

Entre :

L'entreprise : .....  
.....  
.....

Représentée par M.....

Et le LYCEE MARCEAU à Chartres représenté par son Proviseur, M. Yann MASSINA

**Il est décidé de la fourniture de la ou les prestations suivant les tarifs indiqués ci-dessous :**

Libellé	Prix HT	TVA	Prix TTC
Proposition Orly			
Proposition Charles de Gaulle			

Pour l'entreprise  
Le représentant

Pour le Lycée  
Le Proviseur